

(N° 39.)

---

## SÉNAT DE BELGIQUE.

---

SÉANCE DU 28 DÉCEMBRE 1847.

---

### **Rapport de la Commission des Naturalisations, sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Joseph Ernest Basiez, Instituteur Communal à La Plaigne, province de Hainaut.**

*(Voir le N° 346, Session 1846-1847 de la Chambre des Représentants.)*

---

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Saint-Amand, Département du Nord (en 1819). Il habite la commune de La Plaigne, depuis huit ans; il a épousé une femme Belge dont il a plusieurs enfants, et y exerce, à la satisfaction générale, les fonctions d'instituteur primaire.

Les autorités communales et provinciales ont appuyé sa demande de naturalisation ordinaire, qui a été prise en considération dans la Chambre des Représentants par 38 suffrages contre 25.

Le Marquis DE RODES, Rapporteur.